

Lettre Trimestrielle

Bien-Vivre à Saint-Martin-sur-Oust

.....

Sécurité : Inondations et Déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde

Nous évoquions lors des vœux, mi-janvier 2025, le travail que nous faisons actuellement sur la mise à jour de notre **plan communal de sauvegarde** et surtout son appropriation par les élus. Nous ne pensions pas devoir l'activer aussi vite, mais les inondations de l'Oust fin janvier nous ont obligés à faire face à la réalité du terrain !!

2 problématiques décalées dans le temps se présentent à nous :

- Les **eaux de ruissellements** qui arrivent de partout, et particulièrement dans l'étang du Vaulaurent : il faut gérer son niveau (évacuer le maximum d'eau vers l'Oust sans trop inonder le bourg), les problèmes de débordement sur la chaussée (des buses non débouchées, trop d'eau qui arrive en même temps...), des problèmes de circulation (routes barrées parfois forcées par des automobilistes trop pressés).
- La **montée progressive du canal**, avec des risques d'inondation dans les maisons de plusieurs villages au bord du canal.



Les services et les élus ont été présents pour assister les habitants en difficultés :

distribution de parpaings pour relever les meubles, aide au relevage des appareils électroménagers, distribution de vivres pour ceux qui souhaitaient rester chez eux.

Nous avons tenté de reconforter au mieux les sinistrés par notre passage régulier : d'abord en voiture au plus près, puis en tracteur, puis en barque et cuissardes....

Au final une dizaine de personnes ont été évacuées, dont 3 par bateau avec l'aide des pompiers. Tous ont été relogés, soit dans leur famille, soit chez des habitants de Saint-Martin-sur-Oust qui se sont portés volontaires pour les accueillir.

Nous tenons à remercier vivement les personnes ayant hébergé des sinistrés, mais aussi ceux qui ont répondu tout de suite à notre appel à volontaire. **Encore une belle preuve de solidarité et du bien vivre ensemble dans la commune.**

.....

Environnement - Jardin Saint-Martin

Animation piégeage frelons asiatiques et information chenilles processionnaires

Le 28 mars 2025, les bénévoles du jardin Saint-Martin ont réitéré pour la deuxième fois une animation sur le piégeage des reines de frelons asiatiques. Très important à réaliser sur la période de fin mars à fin mai afin de **diminuer le nombre de nid**. Les frelons asiatiques, sont dangereux pour la population et nuisibles aux abeilles.

Cette année une **information sur les chenilles processionnaires** a aussi été proposée. Elles font partie des espèces à enjeu de santé humaine, comme certaines espèces exotiques envahissantes. En 2024, un arrêté préfectoral prévoit une réglementation encadrant la lutte contre les chenilles processionnaires du pin (très présentes en Bretagne) et du chêne (peu présentes mais en augmentation). Elles ont chacune un cycle et des périodes urticantes différentes (de nov. à mars/avril pour le pin et de mars à fin mai pour le chêne).

Cet arrêté vise à limiter l'exposition des populations aux soies urticantes des chenilles processionnaires. Toute personne observant la présence de chenilles processionnaires est tenue de signaler sur « Alerte Espèces » sur <https://alertespecies.fredon-bretagne.com>



CYCLE DE DÉVELOPPEMENT DE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN EN BRETAGNE ET ACTIONS POSSIBLES DE LUTTE

LA RÉGLEMENTATION

Les arrêtés préfectoraux chenilles processionnaires pris en 2024 sur les 4 départements bretons prévoient, dans les zones où la présence humaine est régulière et inévitable, les recommandations et les obligations suivantes :

1. Désignation d'un référent
2. Signalement* de l'observation sur **ALERTE ESPÈCES**
3. Information auprès du public
4. Restriction de l'accès au public
5. Destruction des nids et pose de pièges
6. Prévention des risques

* Attention, la déclaration n'implique pas une intervention de lutte par les services concernés www.alertespecies.fredon-bretagne.com

Cas des maisons individuelles

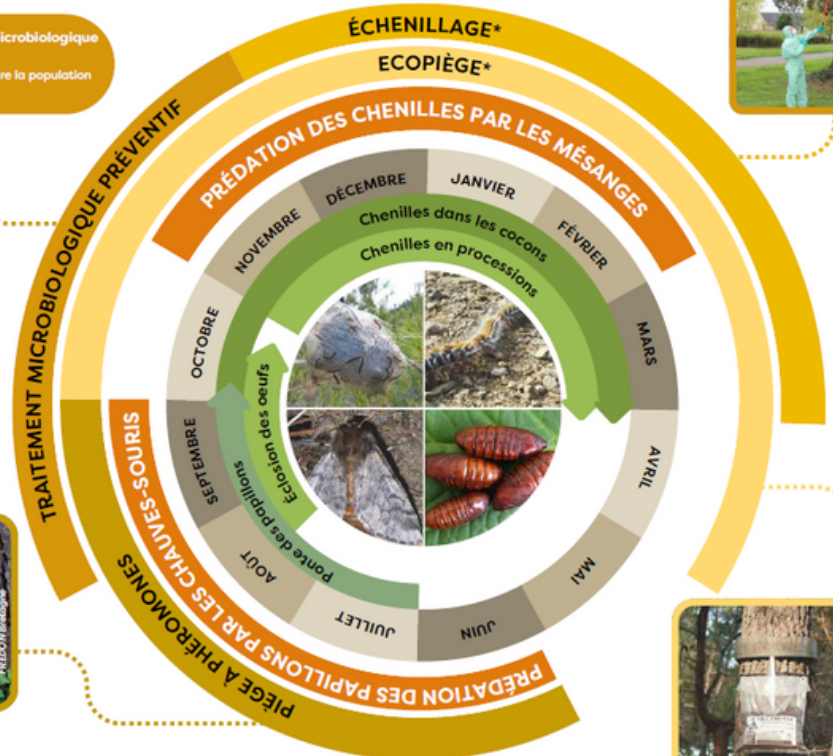
En présence de nids dans une propriété à usage d'habitation individuelle, le responsable procède ou prend contact avec un prestataire qualifié dans un délai de 1 mois pour faire procéder à la destruction mécanique des nids les plus accessibles ou au piégeage des chenilles processionnaires.



www.fredon-bretagne.com

Pour + d'infos et retrouver les arrêtés préfectoraux

Traitement microbiologique préventif : permet de réduire la population de chenilles.



LES RISQUES

Les chenilles processionnaires possèdent des poils urticants en forme de petits harpons venimeux qui peuvent être projetés. Ces poils en contact avec la peau, les yeux ou les muqueuses génèrent des réactions pouvant être graves.

A noter que les animaux domestiques sont aussi concernés par l'exposition potentielle aux chenilles processionnaires.



Renseignements :



Environnement / Qualité de vie

Projet minier Breizh Ressources : demande de permis exclusif de recherches Taranis (PER)

Un projet qui fait de plus en plus de bruit autour de nous, avec **beaucoup de choses de dites, parfois vraies, mais parfois quelque peu détournées.**

Ce dossier est porté par la préfecture et la direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement qui n'a jusqu'à maintenant pas beaucoup communiqué. Nous suivons ce dossier et sommes vigilants quant à l'évolution de celui-ci.

A ce jour, la société Breizh Ressources a fait une demande de permis exclusif de recherches sur une zone de 359 km² sur 20 communes de la Loire-Atlantique, l'Ille-et-Vilaine et l'est du Morbihan dont Saint-Martin-sur-Oust. Ce permis est octroyé par l'État, qui après instruction et consultation des parties, autorise exclusivement l'exploration et la prospection et ne permet pas l'exploitation ou l'extraction. Il ne donne pas le droit d'ouvrir une mine (c'est une autre procédure), et sa durée est de 5 ans (extensible une seule fois).

Breizh Ressources est une société d'exploration :

- Ce premier PER vise à évaluer le potentiel géologique de la zone.
- Un second PER sera éventuellement demandé par la suite afin d'évaluer le potentiel économique.
- Un **PER ne permet pas d'ouvrir ou d'exploiter une mine.**
- **1% à 5% seulement des projets d'exploration conduisent à une mine.**

En cas de découverte d'un gisement économique, son exploitation nécessitera l'obtention d'une concession soumise à études d'impacts, enquête publique, et autorisations environnementales.



Gestion des déchets

Déploiement du **nouveau système de collecte** et de tarification, **venez nombreux à la réunion publique organisée par OBC :**

Ce projet est sur une durée longue d'exploration, maximum 15 ans. Ensuite, viendront les études d'impacts (incluant étude écologique, étude d'incidence sur la ressource en eau, étude des dangers et des risques pour la sécurité publique).

Aujourd'hui nous sommes au tout début, la demande de permis a été soumise par l'Autorité Environnementale qui a rendu son avis le 13 février 2025 publié sur le site de l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement durable (IGEDD).

Une nouvelle consultation nationale par voie électronique est prévue d'ici la fin du premier semestre 2025.

A l'issue de cette consultation et après avis du Conseil Général de l'Economie, la décision d'octroyer ou non le PER demandé sera prise par le ministre de l'Economie et des Finances au plus tôt à l'été 2025.

A aucun moment il n'est demandé aux communes de se positionner et de délibérer sur le bien fondé de ce projet, mais **soyez certains que nous sommes très vigilants et surveillons l'avancement de ce dossier.**

Suite à notre insistance auprès de la préfecture, nous avons reçu très récemment en Mairie une **FAQ (Foire aux questions) élaborée par les services de l'Etat. Elle est à votre disposition sur demande, à l'accueil.**

Agenda - Mai à Juillet

- **8 mai** __ Mairie >> **Commémoration**
- **17 mai** __ FSM Foot >> **Journée Nationale des débutants**
- **18 mai** __ Fil d'Ar Vern et Décor'Anim >> **Marché Printanier**
- **18 mai** __ 2M Évènements >> **TRJV - Trophée Jeunes Vététistes**
- **29 mai** __ Les amis de St-Mathurin >> **Pardon Chapelle**
- **1er juin** __ Décor'Anim >> **Rando Foldingue - "25 ans"**
- **1er juin** __ APPMA >> **Fête de la pêche**
- **11 juin** __ OBC / Mairie >> **Réunion information "Déchets"**
- **14 juin** __ Le Bigorneau >> **Anniversaire "3 ans"**
- **14 juin** __ Passage de la **Maldone des Tocards** (Rando Mobs)
- **14 juin** __ Passage de la **Troménie de Ste-Anne** (Procession Statue)
- **25 juin** __ Mairie / Etoile >> **Mercredi du Lavoir #1**
- **27 juin** __ APEL / École Saint Joseph >> **Fête des Parents**
- **6 juillet** __ Les amis de St-Léonard >> **Pardon Chapelle**
- **6 juillet** __ L'Étoile des motards >> **Rando Motos "Je roule contre l'endométriose"**
- **16 juillet** __ Mairie / 2M Évènement >> **Mercredi du Lavoir #2**

ÉDITION #2025

LES MERCREDIS DU LAVOIR

25 JUIN 19H30
ROCKEURS POÈTES

16 JUILLET 19H30
JAZZ-ROCK

13 AOÛT 19H30
CHANSON MUSETTE GUINGUETTE

SAINT-MARTIN-SUR-OUST

JOURNÉE NATIONALE DES DÉBUTANTS
17 MAI 2025

LES PRINTANIÈRES DE SAINT MARTIN SUR OUST 56

MARCHÉ D'ARTISANS, CRÉATEURS, PRODUCTEURS
18 MAI 2025 | 10H - 19H
TERRAIN DU LAVOIR, ST MARTIN SUR OUST (FACE À LA MAIRIE)
ENTRÉE GRATUITE

AU PROGRAMME :
PERCUSSION DE LA BATUCANSAK
DEFILE DES VELOS FLEURIS
RESTAURATION : LE PETIT BRETON & BUVETTE
CONCERT GRATUIT CHAPANE & IRISH SOUNP

ORGANISATION EN PARTENARIAT AVEC LA MAIRIE DE SAINT MARTIN SUR OUST : LEFILDARVERN@OUTLOOK.FR

NE PAS LÊTER SUR LA VOIE PUBLIQUE

T.R.J.V. TROPHÉE RÉGIONAL DU JEUNE VÉTÉTISTE DH XC
>>> DIMANCHE 18 MAI 2025 ST-MARTIN-SUR-OUST

DE POUSSINS À CADETS | DESCENTE | CROSS-COUNTRY

À PARTIR DE 9H00
ENTRÉE GRATUITE
RESTAURATION SUR PLACE

ORGANISATION

PARTENAIRES

SAINT MARTIN SUR OUST
L'ASSOCIATION DÉCOR'ANIM CÉLÈBRERA 25 ANNÉES D'ACTIVITÉ ET DE FESTIVITÉS À L'OCCASION DE SA TRADITIONNELLE

RANDO FOLDINGUE
DIMANCHE 1^{ER} JUIN 2025

3 parcours **10 / 14 / 18** kilomètres
Départ Salle des Sports à partir de 7h30

ANIMATIONS MUSICALES ET AUTRES SURPRISES

Possibilité restauration sur réservation au **06 18 96 78 14**

Menu Cocorico	Menu Ty-Breiz
10€ poulet ou palette pommes de terre + crêpe	8€ galette saucisse ou jambon fromage + cidre + crêpe

DUO MUSICAL à partir de 11h30 et sur le temps du repas
GEORGES FOLKWALD & ALEX DURAND Blues, Rock, Folk

La seule chose qui ne change pas, c'est le prix : **5€*** *dont 1 euro reversé à l'association L'ÉTOILE DE MARIN

FÊTE DE LA PÊCHE
OUVERT À TOUS DE 8H00 À 17H00

Dimanche 1 juin
Lâcher de truites
Braderie pêche
Concours de Palets

Buvette, Galettes Saucisses, Frites, Sandwichs

ST MARTIN SUR OUST
Étang du petit moulin

Inscription Braderie Jérôme : 06 55 20 65 21
Inscription Palet sur place

Rejoignez-nous sur Facebook
Apparna Pêches Loisirs de l'Oust

LE BIGORNEAU FÊTE SES 3 ANS !
SAMEDI 14 JUIN À PARTIR DE 17H

De la musique
2 CONCERTS
LES TRAINES HEURIENNES ET LES CLARKS
1 DJ
DJ FAUX SET

un food truck
STREET BURRITOS

et des challenges
AVEC JEUX ET SURPRISES

Suivez l'actualité de la commune et retrouvez toutes les manifestations et informations sur l'application gratuite :

